

Fiche de Données de sécurité

SECTION I - IDENTIFICATION

NOM DU PRODUIT : OmniPro Lemon Luster
CODE DE PRODUIT : 214000029-20AR
UTILISATION DU PRODUIT : Poli à meubles
NOM DE LA SOCIÉTÉ : Aramsco, Inc.
ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ : 1480 Grandview Avenue, Paulsboro, NJ 08066
ENTREPRISE TÉLÉPHONE : 856-686-7700
TÉLÉPHONE D'URGENCE : 800-255-3924

SECTION II - IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION : Aérosol inflammable : Catégorie 2

Gaz liquéfié

Irrite les yeux : catégorie 2b

Danger par aspiration : Catégorie 1

DÉCLARATION DE DANGER(S) : DANGER : Aérosol inflammable contient du gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Provoque une irritation des yeux.

Ce produit contient les pourcentage de produits chimiques d'une toxicité inconnue : 1 %

CONSEILS DE PRUDENCE : Tenir à l'écart de la chaleur, étincelles, flammes nues et les surfaces chaudes. -Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou d'autres source d'inflammation. Récipient sous pression : Ne pas percer ou brûler, même après usage. Protéger de la lumière. Ne pas exposer à une température supérieure à 50C/122F. Stocker dans un endroit bien ventilé. Se laver les mains soigneusement après manipulation. En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact, si présent et facile à faire. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. Éliminer le contenu et le contenant conformément à la réglementation locale, et les réglementations nationales.



SYMBOLE :

DANGERS NON CLASSÉS AILLEURS : N/A

SECTION III - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	NUMÉRO CAS	POUR CENT
L'huile de phoque minéral	64741-44-2	10 à 30 %
N-butane/propane	68476-86-8	10 à 30 %
Parfum exclusif	Mélange	1 à 5 %

SECTION IV - PREMIERS SOINS

YEUX : Rincer immédiatement avec de l'eau pendant 15 - 20 minutes en tenant les paupières ouvertes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

INGESTION : En cas d'INGESTION : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Obtenir l'avis d'un médecin ou d'attention.

INHALATION : Amener la victime à l'air libre. Si des difficultés respiratoires persistent, consulter un médecin.

PEAU : Laver immédiatement avec du savon et de l'eau chaude pendant 15 minutes.

DANGERS AIGUS POUR LA SANTÉ : Yeux : picotement, larmoiement, rougeur

Oral : risque d'aspiration

RISQUES DE SANTÉ CHRONIQUES : Aucun connu

NOTE AU MÉDECIN : Si ingéré, le matériau peut être aspirés dans les poumons et causer une pneumonie chimique. Traiter de façon appropriée.

SECTION V - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION : Poudre chimique, mousse, ou le dioxyde de carbone (CO2).

MOYENS D'EXTINCTION INAPPROPRIÉS : N/A

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : Porter un respirateur approuvé de protection respiratoire autonome avec masque intégral à un mode de pression positive avec des vêtements de protection complète du corps lorsque la lutte contre les

Fiche de Données de sécurité

incendies. Éviter le contact avec la peau et respirer la fumée, les vapeurs et les produits de décomposition. Refroidir les contenants exposés au feu avec de l'eau en brouillard pour empêcher l'explosion.

RISQUES D'EXPLOSION ET D'INCENDIE : Tenir à l'écart des étincelles, flammes nues et les surfaces chaudes. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou d'autres source d'inflammation.

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX : Aucun connu

SECTION VI - MESURES

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE : Se reporter à la section VIII pour l'équipement de protection individuelle.

DÉVERSEMENTS : Absorber avec un matériau non combustible comme la vermiculite, du sable ou de la terre et rincer avec une petite quantité de l'eau savonneuse. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ou d'eaux pluviales. Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS : Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

STATUT RCRA : le produit doit être entièrement caractérisée avant leur élimination (40 CFR 261).

SECTION VII - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

MANIPULATION ET STOCKAGE : Stocker à l'abri du soleil. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Garder sous clef. Récipient sous pression : Ne pas percer ou brûler, même après usage.

AUTRES PRÉCAUTIONS : Aucune

INCOMPATIBILITÉ : Agents oxydants forts.

SECTION VIII - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

INGRÉDIENTS DANGEREUX	OSHA PEL	ACGIH TLV
L'huile de phoque minéral	5 mg/m ³	5 mg/m ³
N-butane/propane	N/A	1000 ppm
Parfum exclusif	N/A	N/A

LES MESURES D'INGÉNIERIE / VENTILATION : Ventilation générale adéquate.

PROTECTION RESPIRATOIRE : Non nécessaire en utilisation normale. Porter un respirateur NIOSH/MSHA approuvé protection respiratoire si les limites d'exposition sont dépassées.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE : Lunettes de sécurité

DES MESURES SUPPLÉMENTAIRES : Se laver les mains et les vêtements en contact avec le produit après utilisation.

SECTION IX - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE : Mousse blanche

ODEUR : Parfum Citron

SEUIL DE L'ODEUR : P/D

POINT D'ÉBULLITION : > 390°F

POINT DE CONGÉLATION : N/D

INFLAMMABILITÉ : Aérosol inflammable

POINT D'ÉCLAIR : 200° F

TEMPÉRATURE D'AUTOINFLAMMATION : N/D

SEUIL MINIMAL D'INFLAMMABILITÉ : N/D

SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITÉ : N/D

PRESSION DE VAPEUR (mm Hg) : 23 @ 77°F (25°C)

DENSITÉ DE VAPEUR (AIR =1) : 1

TAUX D'ÉVAPORATION : < 1

DENSITÉ (H₂O = 1) : 0,95@ 77° F (25° C)

pH : 6.5

SOLIDES (%) : N/D

SOLUBILITÉ DANS L'EAU : 75 %

COEFFICIENT DE PARTAGE N-OCTANOL/EAU (KOW) : N/D

L'EAU Y COMPRIS LA VOLATILITÉ (%) : 82 %

LES COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV) : 12 %

RIGIDITÉ DIÉLECTRIQUE (VOLTS) : N/A

TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION : N/D

Fiche de Données de sécurité

VISCOSITÉ : N/D

SECTION X - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ : Si Exposé À Des Oxydants Puissants, Présente Un Risque D'explosion.

STABILITÉ CHIMIQUE : Stable

CONDITIONS À ÉVITER : Température supérieure à 122°F et des sources d'inflammation.

INCOMPATIBILITÉ : Agents oxydants forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION OU SOUS-PRODUIT : Oxydes de carbone, divers hydrocarbures

POSSIBLE De Réactions Dangereuses : Aucune connue

SECTION XI - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Non établie

VOIES D'ABSORPTION : Yeux, ingestion, inhalation, peau

YEUX : Cause une légère irritation.

INGESTION : Peut causer une irritation gastro-intestinale, nausées, diarrhée, vomissements. nocif si avalé.

INHALATION : Peut causer une irritation des voies respiratoires.

PEAU : Peut causer une irritation localisée, la délipidation. La rougeur et les démangeaisons ou la sensation de brûlure peuvent indiquer une exposition excessive.

ÉTAT DE SANTÉ AGGRAVÉ : Troubles de la peau, les voies respiratoires et les yeux seront aggravés par l'exposition.

DANGERS AIGUS POUR LA SANTÉ : Yeux : picotement, larmolement, rougeur

Oral : risque d'aspiration

RISQUES DE SANTÉ CHRONIQUES : Aucun connu

CANCÉROGÉNICITÉ : OSHA : Non ; ACGIH: Non ; NTP : Non ; IARC : Non ; AUTRES : N/A

SECTION XII - INFORMATION

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES : Empêcher les eaux de ruissellement dans les égouts, les cours d'eau ou d'autres masses d'eau de l'huile produit contiens.

BIODÉGRADABILITÉ : Ce produit est biodégradable.

BIOACCUMULATION : Ce produit ne devrait pas se bioaccumuler.

LA MOBILITÉ DU SOL : Ce produit est mobile dans le sol.

D'AUTRES DANGERS ÉCOLOGIQUES : Aucun connu

SECTION XIII - PROCÉDURES D'ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DES DÉCHETS : Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

STATUT RCRA : Le produit doit être entièrement caractérisée avant leur élimination (40 CFR 261).

SECTION XIV - TRANSPORT D'INFORMATIONS

APPELLATION RÉGLEMENTAIRE : Aérosols, Ltd Qty.

CLASSE DE RISQUE/DIVISION : 2.1

NUMÉRO UN/NA : UN 1950

GROUPE D'EMBALLAGE : S/O

ENVOI DE L'AIR

APPELLATION RÉGLEMENTAIRE : Aérosols, Ltd Qty.

CLASSE DE RISQUE/DIVISION : 2.1

NUMÉRO UN/NA : UN 1950

VOYAGE PAR L'EAU :

NAVIRE (IMO/IMDG)

APPELLATION RÉGLEMENTAIRE : Aérosols, Ltd Qty.

CLASSE DE RISQUE/DIVISION : 2.1

NUMÉRO UN/NA : UN 1950

LES DANGERS POUR L'EAU : N/A

SECTION XV - INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

TSCA STATUT : Tous les produits chimiques sont répertoriés ou exonérés.

CERCLA (COMPREHENSIVE RESPONSE, COMPENSATION AND LIABILITY ACT) : Aucun

SARA 311/312 CATÉGORIES DE DANGER : Aucun

SARA 313 : Aucun INGRÉDIENTS DÉCLARABLES

LA LOI SUR L'ASSAINISSEMENT DE L'EAU : Aucun

LES RÉGLEMENTS DE L'ÉTAT : California Proposition 65 : Aucun

LA RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

NFPA SANTÉ:	1	HMIS SANTÉ :	1
NFPA INFLAMMABILITÉ :	1	HMIS INFLAMMABILITÉ :	1
RÉACTIVITÉ NFPA:	1	HMIS RÉACTIVITÉ :	1
AUTRES NFPA :	None	PROTECTION :	A

La SECTION XVI - RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

PRÉPARATION PAR : Chioma Agbai

DATE : 12/12/2012

DATE DE RÉVISION : 09/22/2016

N/A = Non Applicable, N/D = Non DÉTERMINÉ

DISCLAIMER : Au meilleur de notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Cependant il n'y a pas de présomption de responsabilité pour l'exactitude ou la complétude des renseignements contenus aux présentes. La détermination finale de la pertinence de tout matériel est la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter certains risques et devraient être utilisées avec prudence. Bien que certains risques soient décrits aux présentes, nous ne pouvons pas garantir que ces risques sont la seule qui existe. Les informations contenues dans cette fiche ont été obtenues de sources fiables et actuelles ; cependant, les données sont fournies sans aucune garantie, expresse ou implicite, quant à leur exactitude et précision. Étant donné que les conditions ou la manipulation, l'entreposage et l'élimination de ce produit sont hors du contrôle du fabricant, le fabricant ne sera pas responsable de la perte, dommage ou frais découlant de l'utilisation inappropriée des produits. Aucune garantie, exprimée ou sous-entendu, en ce qui concerne le produit décrit dans cette fiche est créée ou inférée par toute déclaration à la SDD. Divers organismes gouvernementaux peuvent avoir des règlements relatifs au transport, manutention, stockage, utilisation ou l'élimination de ce produit qui n'est peut-être pas couverts par la présente SDD. L'utilisateur est responsable de la pleine conformité.